

aux exigences essentielles d'une entreprise. Ceci s'applique davantage dans le cas d'une petite entreprise que dans celui d'une grande entreprise qui a d'autres sources de fonds auxquelles elle peut avoir recours.

Le président: Les particuliers qui font des placements ne sont pas attirés vers la petite entreprise comme objet d'investissement?

M. Connor: C'est juste, monsieur le président.

Le sénateur Phillips (Rigaud): M. Connor, j'aimerais revenir aux pages 10 et 11 de votre mémoire, traitant des gains de capital, et votre évidente sincérité et celle de votre société, et j'aimerais que vous souligniez de nouveau l'énoncé à la page 10 où vous exprimez une opinion, une très forte opinion contre « censé être vendu à la fin de chaque cinq années » et où vous déclarez:

Si l'actionnaire retient ses actions, il sera tenu d'évaluer ses actions à leur valeur marchande tous les cinq ans et devra tenir compte de la moitié du gain dans le calcul de son impôt.

Puis, à la page 11, vous faites la déclaration suivante:

On soumet que les pressions sur les détenteurs de tranches d'actions pour leur faire vendre une partie de leur avoir inciteront les intérêts étrangers à prendre la suite de plusieurs compagnies.

De telles déclarations ont été faites par d'autres contribuables et je voudrais que vous nous disiez sans équivoque, en plus de l'avoir dit dans votre mémoire, qu'aujourd'hui cela représente votre opinion bien réfléchie sur ce point, ainsi que celle de votre société.

M. Connor: Je n'ai aucune hésitation, sénateur, à confirmer ces déclarations. C'est ce que je pense et c'est aussi ce que pensent en général mes associés dans la société.

Le sénateur Phillips (Rigaud): Merci beaucoup.

Le président: Pour revenir à la question du sénateur Aird, dont vous vous occupiez, il semble d'après un calcul rapide que le montant de l'argent liquide réuni par la société en 1969, représenté par le revenu, l'amortissement, le capital-actions et l'augmentation de l'hypothèque s'élèverait à \$6,333,000. D'ailleurs, l'amortissement, qui s'élève à plus de \$2,500,000, représente un élément important. Pendant combien de temps encore pourriez-vous compter sur cet élément comme apport à votre production de disponibilités? Votre amortissement ira sûrement en diminuant.

Vous avez des taux accélérés ou de l'amortissement rapide.

M. Connor: Nous avons aussi un très vaste programme d'expansion. Aussi longtemps que nous continuerons à agir ainsi et que les déductions pour amortissement seront à notre disposition, alors, ces sources de fonds seront là.

Le président: Oui, mais il va de soi que vous devez continuer à faire des gains.

M. Connor: C'est vrai.

Le président: Et vous devez mener à bonne fin votre programme d'expansion. Vous n'avez pas répondu exactement à ma question. Supposons que je considère la situation existant à la fin de 1969 et que je dise que l'amortissement est une source de fonds sur la base de cette déclaration. Je demande pendant combien de temps cela durera.

M. Connor: Je me demande si l'on pourrait m'aider un peu sur ce point.

M. MacFadden: Cela dépend, évidemment, du bénéfice parce que la dépréciation des déductions pour amortissement sera fonction des bénéfices. Mais en nous fondant sur notre meilleure estimation en date de 1969, nous prévoyons que dans deux ans cela aura baissé pour atteindre un montant normal d'amortissement.

Le président: Qu'est-ce qu'un montant normal?

M. MacFadden: Eh bien, les navires seront tous amortis et les biens normaux, qui ne sont pas susceptibles d'amortissement spécial, seront tout ce qui nous restera.

Le président: A combien sera réduit ce chiffre de \$2,500,000 quand vous arriverez sur la base de l'amortissement normal sur la base d'un système dégressif. Sera-t-il diminué de moitié.

M. MacFadden: Il le serait. Pourriez-vous attendre un instant, le temps que j'y réfléchisse. Je pense, monsieur, qu'il serait diminué de plus de la moitié. Mais je ne peux pas donner un chiffre précis à cet égard.

Le président: Vous pensez qu'il serait réduit de plus de 50 p. 100?

M. MacFadden: Dans une forte mesure.

Le président: De beaucoup plus de 50 p. 100?

M. MacFadden: Au moins 50 p. 100 de ce qu'il est actuellement et peut-être davantage.

Le président: Serait-il juste de dire qu'à la fin d'une période de deux ans, le chiffre représenterait, disons, 15 p. 100 du chiffre actuel?

M. MacFadden: Je ne voudrais pas dire cela trop vite et sans y réfléchir parce qu'il y a d'autres facteurs.

Le président: Est-ce que je m'en approche seulement un peu?